

FICHE DONNER DE SECURITE ISOPROPYL NITRITE MELANGE

Distributeur

JOLT DIFFUSION 1609 Chemin St Bernard 06220 Vallauris
HERMES CENTER
Tel:0033 (0)749402680
France

VERSION : JANVIER 2025

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide jaune
Nom commercial : ISOPROPYL NITRITE MELANGE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : arôme ambiance, dégraissant ou similaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : jolt diffusion 1609 Chemin St Bernard 06220 Vallauris hermès center France Tel : 0749402680 mail info@jolt.pro

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : centre anti poison Paris 01 40 05 48 48

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008

- **Dangers pour la santé** :
 - H225 Liquides et vapeur hautement inflammables - Catégorie 2 - Danger (Flam. Liq. 2)
 - H301 - Toxique en cas d'ingestion- Catégorie 3 – Danger (Ac Tox Oral.6.1)
 - H314 provoque de graves brûlures de la peau, et grave lésion aux yeux- Catégorie 1 (Skin corrosion 1)
 - H317 peut provoquer des allergies cutanée – Catégorie 1 (skin sens 1)
 - H318 lésion oculaires graves- Catégorie 1(eye dam 1)
 - H330 toxicité aiguë par inhalation – Catégorie 1 (acute tox 1)
 - H336 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (STOT SE 3)
 - H341 Mutagénicité pour cellules germinales, Catégorie 2 (MUTA 2)

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

2.2. Éléments d'étiquetage

Identification du mélange :

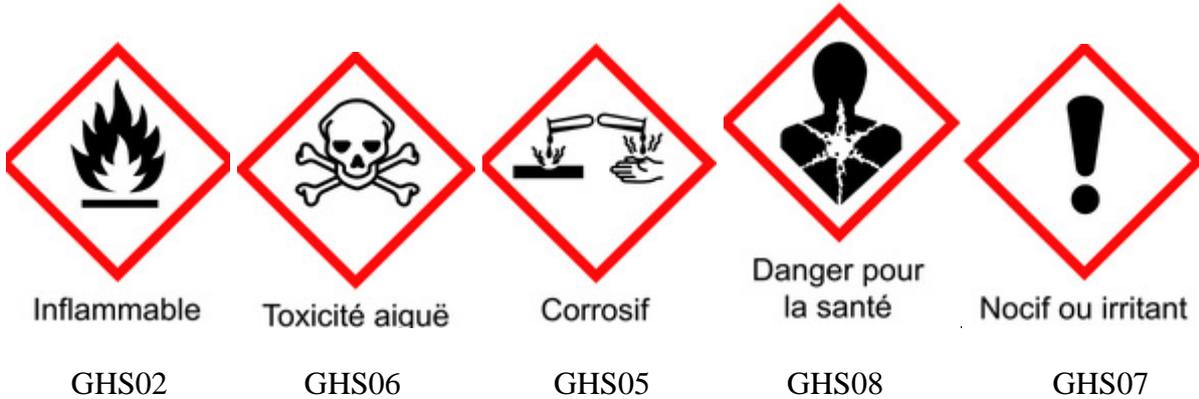
A/ ISOPROPYL NITRITE

EC 208-779-0

CAS 541-42-4

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008

• Pictogramme(s) de danger



• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 - Toxique en cas d'ingestion
H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions aux yeux
H317 - Peut provoquer des allergies cutanées
H318 - Lésion oculaires graves
H330 - Mortel par inhalation
H336 - Provoque des vertiges.
H341 - suspicion de défaut génétique

• Conseils de prudence généraux

P102- Tenir hors de la portée des enfants

P103- lire attentivement et bien respecter toutes les instructions mentionnées :

sur les flacons, ne pas utiliser ce mélange en cas d'affection cardiaque ou en cas d'utilisation de médicaments érectiles

- Prévention

:

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes. – Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.

- Intervention :

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
P305+P351+P338+P337+P313 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
P302+P352+P312+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique.
P301+P330+P310+P331 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique. P361 - Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P378- Utiliser pour l'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

- Stockage : P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P235 - Tenir au frais.
P403 – Stocker dans un endroit bien ventilé.

- Considérations relatives à l'élimination

P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

2.3. Autres dangers

Ne jamais associé le produit avec d'autres molécules ou traitements destinés à favoriser l'érection ou des problèmes liés à des affections cardiaques

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation:

SUBST Substance. Isopropyl nitrite n° CAS : 541-42-4 n° EC :208-779-0

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	valeur	N°cas	N° EC	classification
1/ Isopropyl nitrite	+80%	541-42-4	208-779-0	Flam. Liq. 2 (H225) Skin. Corr 1(H314) Skin sens 1 (H317) Eye dam 1 (H318) Eye irrit 2 (H319) Acute tox 1 (H330) Muta 2 (H341) GHS02/GHS05/GHS06/GHS08/GHS07
2/ Alcool Isopropylique Propan-2-ol	+ 20%	67-63-0	200-661-7	Flam. Liq. 2 (H225) Eye irrit 2 (H319) Stot se 3 (H336)

Autres informations : Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient Modifier la classification du produit.

SECTION 4. Premiers secours



4.1. Description des premiers secours

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, transporter immédiatement la victime à l'air frais, si irrégulière ou très mauvaise, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène. En cas de malaise par suite d'exposition, Mettre la victime au repos, la placer en position latérale de sécurité, Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : Oter tous les vêtements touchés et laver toutes les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

A des concentrations élevées, maux de tête, vertiges, nausées, vomissement

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de donnée disponible

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.

Eau pulvérisée, mousse, poudre, CO₂, etc...

Ne pas diriger un jet d'eau directement sur les flammes

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers : Une température élevée peut libérer des gaz toxiques.
Ne pas inhaler les fumées, composition possible

DIOXIDE DE CARBONE	CO ₂
MONOXIDE DE CARBONE	CO
OXYDE D'AZOT	NO
DIOXYDE D'AZOT	NO ₂

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Facilement inflammable.

Protection contre l'incendie	: Tout le personnel de lutte anti-incendie doit porter des combinaisons de protection. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome et isolant.
Prévention	: Ne pas fumer. Conserver à l'abri des sources d'ignition.
Procédures spéciales	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Incendies avoisinants	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles:

Équipement de protection respiratoire approprié. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

Ne pas inhaler le produit et les vapeurs, ventiler les locaux, supprimer toutes sources de chaleur et d'ignition, éviter tout contact avec la peau et les yeux

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement :

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Utiliser des matériaux absorbant, terre, sable, vermiculite

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Mesures après fuite / épandage :

Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Sable, terre, poudre absorbante, vermiculite. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas de donnée disponible.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Mesures techniques de protection : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage :

Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs ou flacons) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Garder les conteneurs ou les flacons hermétiquement fermés hors de leur utilisation. Conserver à une température ne dépassant pas 20°C

Stockage - à l'abri de toutes Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mode d'emploi :

- Arome d'ambiance, utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence, laissé diffuser le flacon ouvert dans une pièce ventilée. Ne pas utiliser le produit en cas d'affection cardiaque ou de traitement érectile.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle



8.1. Paramètres de contrôle

- | | |
|----------------------------------|---|
| - Protection respiratoire | : Equipement de protection respiratoire approprié. |
| - Protection de la peau | : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection. |
| - Protection des yeux | : Lunettes. |
| - Protection des mains | : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. |
| - Ingestion | : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. |
| - Hygiène industrielle | : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. |

8.2. Limites d'exposition professionnelle

Pas de donnée disponible

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. • Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Liquide jaune
Odeur : Caractéristique d'alcool
PH : aucune donnée disponible
Point de fusion : aucune donnée disponible
T° ébullition initiale (C°) : 39°C
Point d'éclair : -29°C
Taux évaporation : aucune donnée disponible
Pression de vapeur (50°) : inférieur à 110kPa (1.10 bar)
Hydro solubilité : insoluble
Densité : 0.867
Décomposition thermique : 66°C
Autres informations DONNEES NON DISPONIBLES

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Pas de donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stabilité suivant stockage recommandé

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Propriétés dangereuses : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. Le mélange peut se dégrader et se décomposer en combustion de fumées nocives

10.4. Conditions à éviter : Rayons directs du soleil. Chaleur. Etincelles. Flamme nue.

10.5. Matières à éviter

: Acides forts, bases.
Agent oxydant forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux thermique : Oxydes d'azote.

Dioxyde d'azote

Dioxyde de carbone.

Monoxyde de carbone.

Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 information sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Mortel par inhalation, maux de tête, nausées, trouble mémoire, somnolence, vertige, perte de coordination

Réaction corrosive, allergies

Pourrait être la source de mutations héréditaires dans les cellules germinales

Peut provoquer une vasodilatation avec chute de la pression artérielle, tachycardie, céphalées.

L'intoxication grave peut se révéler fatale

11.1.1 Informations sur les effets toxicologiques des substances :

isopropyl nitrite cas 541-42-4

- **Inhalation** : ihl-rat LC 50 : 1250 mg/m³/4H

ihl-mus LC 50 : 2800 mg/m³/2H

alcool isopropylique cas 67-63-0

CL50 : > 25 mg/l (Rat; 6 h; vapeur)
(OCDE ligne directrice 403)

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur les ingrédients :

Isopropyl Nitrite cas 541-42-4

Sur les crustacés CE50=2.123mg/l expo 48h sur algues CEr50>+4.85 MG/L EXPOSITION 72H

Alcool isopropilyque cas 67-63-0

Sur les poissons : 9.640 mg/l (Pimephales promelas, mortalité; 96 h) (Essai en dynamique; OCDE ligne directrice 203)

Sur les algues : CE50:> 100 mg/l (Scenedesmus subspicatus; 72 h) LOEC 1000 mg/l (algue; 8 jr)

12.2. Persistance - dégradabilité 12.3. Potentiel de bio-accumulation 12.4. Mobilité dans le sol
12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB 12.6. Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques: Eviter le rejet dans l'environnement.

Isopropyl nitrite insoluble dans l'eau

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets

: Déchets liquide dangereux par suite de leur toxicité. Eliminer ce produit dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Les récipients (flacons) vides seront collectés dans les zones de recyclage.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

3286

14.2. Nom d'expédition des Nations unies 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- **No ONU** : UN3286 liquide inflammable, toxique, corrosif, N.S.A

14.3 Etiquette(s) et classe de danger pour le transport



3

6.1

8

14.4 Groupe emballage : I I

14.5 DANGER POUR ENVIRONNEMENT

Voir section paragraphes 6/7/8

14.6 PRECAUTION TRANSPORT

ADR-RID

**CLASSE 3, Code FTC, Groupe II, Etiquette 3+6.1+8,
Identification 368, Quantité limitée 1L, Dispo 274, Eq E2,
Categorie 2, Tunnel D/E**

IATA

CLASSE 3, GROUPE II , ETIQUETTE 6.1+8+3

PASSAGER -352 – 1 litre /E2(EQ)

PASSAGER –Y340- 0.5L /E2(EQ)

CARGO -363- 5L / E2 (EQ)

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Données non disponibles

SECTION 16. Autres informations

Texte des phrases de danger

Classe/Cat. de danger Phrases de danger

Acute Tox. 1 Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 1

Acute Tox. 2 Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 2

Acute Tox. 3 Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu, catégorie 1

Aquatic Chronic 1 Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 1

Aquatic Chronic 2 Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2

Aquatic Chronic 3 Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 3

Aquatic Chronic 4 Dangers pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 4

Asp. Tox. 1 Toxicité par aspiration, catégorie 1

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1

Eye Irrit. 2 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2

Flam. Liq. 1 Liquides inflammables, catégorie 1

Flam. Liq. 2 Liquides inflammables, catégorie 2

Flam. Liq. 3 Liquides inflammables, catégorie 3

Flam. Sol. 1 Matières solides inflammables, catégories 1

Flam. Sol. 2 Matières solides inflammables, catégories 2

Muta. 2 Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 2

Skin Cor. 1 Corrosion / Irritation cutanée, catégorie 1

Skin Irrit. 2 Corrosion / Irritation cutanée, catégorie 2

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Skin Sens. 1A Sensibilisation cutanée, catégorie 1A

Skin Sens. 1B Sensibilisation cutanée, catégorie 1B

Resp Sens. 1 Sensibilisation respiratoire, catégorie 1

Resp Sens. 1A Sensibilisation respiratoire, catégorie 1A

Resp Sens. 1B Sensibilisation respiratoire, catégorie 1B

Texte complet des phrases de danger apparaissant au paragraphe 3 :

Codes de danger Mentions de danger

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H228 Matière solide inflammable.

H300 Mortel en cas d'ingestion / contact cutané / inhalation.

H301 Toxique en cas d'ingestion / contact cutané / inhalation.

H302 Nocif en cas d'ingestion / contact cutané / inhalation.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation
H331 Toxique par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par Inhalation.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables

FIN DU DOCUMENT